

(1)

(N° 49.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 1902.

Budget du Ministère de l'Industrie et du Travail pour l'exercice 1903 ⁽¹⁾.

Amendement présenté par M. Gillès de Pelichy.

ART. 10 (du tableau).

Ajouter ce qui suit au libellé de cet article :

Subside pour l'amélioration de l'outillage des métiers de la petite industrie,
et majorer de 5,000 francs le crédit prévu.

ART. 10 (der tabel).

Het navolgende toe te voegen aan den tekst van dit artikel :

Toelage tot verbetering der werktuigen van de bedrijven der kleine nijverheid,
en het crediet te verhoogen met 5,000 frank.

BON CH. GILLÈS DE PELICHY.

LÉON DE BRUYN.

H. CARTON DE WIART.

J. MAENHAUT.

COOREMAN.

(1) Budget, n° 4, VIII.
